

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 JUIN 2013**

Délibération  
n° 2013.06.117.B

Forum "sport, santé,  
environnement"  
2013 : conventions  
d'occupation précaire  
avec la société  
"Maison Lafaye" et la  
société "Les Fouées"

**LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE TREIZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Mornac - 16600 Mornac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 juin 2013**

**Secrétaire de séance** : François NEBOUT

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Denis DOLIMONT, André BONICHON, Guy ETIENNE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2013**

**DELIBERATION  
N° 2013.06.117.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS  
SPORTIFS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**FORUM "SPORT, SANTE, ENVIRONNEMENT" 2013 : CONVENTIONS D'OCCUPATION  
PRECAIRE AVEC LA SOCIETE "MAISON LAFAYE" ET LA SOCIETE "LES FOUÉES"**

Dans le cadre de l'organisation de la 5<sup>ème</sup> édition du Forum «Sport, Santé, Environnement» qui aura lieu les 7 et 8 septembre 2013 à l'espace Carat, un espace « restauration » à destination des exposants et des visiteurs va être mis en place durant toute la durée de la manifestation.

Le GrandAngoulême a retenu deux candidats dont les prestations sont complémentaires, la société « Maison Lafaye » à Soyaux et la société « Les Fouées » à Mérignac, avec lesquels sera signé une convention d'occupation précaire prévoyant les modalités de mise à disposition d'un emplacement sur le parvis de l'Espace Carat.

La redevance d'occupation précaire est fixée à **310 €** pour la société « Maison Lafaye » et à **372 €** pour la société « Les Fouées » pour le week-end soit du vendredi 6 septembre 2013, pour l'installation du matériel jusqu'au dimanche 8 septembre 2013, fin de la manifestation.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 4 juin 2013,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les conventions d'occupation précaire avec :

- la société « Maison Lafaye » située ZA de la Croix Blanche – 16800 SOY AUX moyennant une redevance d'occupation de **310 €**,
- la société « Les Fouées » située à Chatouflat – 16200 MERIGNAC moyennant une redevance d'occupation de **372 €**.

**D'IMPUTER** la recette au budget principal - article 752 – rubrique 415.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**02 juillet 2013**

**Affiché le :**

**02 juillet 2013**